

**COMMUNE DE GRANDRIS**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE ET PUBLIQUE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 NOVEMBRE 2009**

Le 13 novembre 2009 à 20 heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire et publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre PUJKIS, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs PUJKIS, CRETIN, GOUDARD, GUIARD, DESPLASSE, PRADINAUD MAYNARD, CHUET, CHATELARD, FORY, BONNOT, MARTIN.

Excusés : Madame Sophie DESSEIGNE, Monsieur Jean Michel GIRIN.

Démissionnaire : Monsieur Henri FRETON.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité :

- le compte rendu de la réunion du 14 octobre 2009.
- Mr Paul CRETIN, secrétaire de séance.

**ATESAT** ( Assistance Technique fournie par L'Etat pour des raison de Solidarité et d'Aménagement du Territoire).

Le conseil municipal après avoir délibéré accepte de renouveler la convention qui réuni les différentes offres de la DDE qui comprend une assistance à la sécurité routière et l'instruction des permis de construire. Le montant de cette assistance s'élève à 383,43 euros/an.

Délibération acceptée à l'unanimité.

**RASED** : Le réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficultés sollicite une subvention pour l'année 2009.

Chaque commune du canton, ainsi que les communes de CHAMELET et LETRA versera la somme de 2 euros

Par élève au prorata du nombre d'élèves scolarisés.

Délibération acceptée à l'unanimité.

**BONS D'ACHAT** : Monsieur le Maire propose que la somme de 1600 euros budgétisée en 2008 soit reconduite

pour l'année 2009 et sera répartie à part égale aux 10 employés communaux.

Délibération acceptée à l'unanimité.

**TRAVAUX ROUTE DE THIZY ET TERRAIN DU GRANDRIS**

Suite à la réunion de travaux du 28 octobre avec le cabinet d'ingénierie 3,14, une nouvelle estimation a été demandée pour le 19 novembre, le coût dépassant l'enveloppe budgétaire.

Un contact a été pris avec le propriétaire de la maison Madeleine qui céderait les parcelles attenant à sa propriété si la commune prend en charge l'entretien.

Proposition sera faite à Mme GARNIER pour la pointe près du rond point.

Suite à plusieurs contacts avec la SCI le Grandris, le conseil municipal décide d'acquérir la parcelle de terrain AB n°682 appartenant à la dite société pour un montant de 10 000 euros.

**COMMERCE MULTI-SERVICES** :

Une réunion est prévue avec la CCI de Lyon le 18 novembre 2009 afin d'étudier la mise en place d'un dossier d'aide au dernier commerce.

### **LABEL :**

Un an après l'audit qui a permis un diagnostic complet du village nous sommes enfin récompensés du travail effectué, GRANDRIS recevra son LABEL. Ghismonde MARTIN, Jean- Pierre PUJKIS, et Paul CRETIN se rendront le 18 novembre à PARIS à l'occasion du salon des Maires pour recevoir le label « NOTRE VILLAGE TERRE D'AVENIR ».

### **COMMISSION ACCESSIBILITE – DIAGNOSTIC/ CHEMINS PIETONS**

Un état des lieux de l'ensemble des trottoirs de la commune est effectué pour le 04 décembre 2009, il comprendra, l'état des sols, la pente, la largeur, les encombrements par mobiliers urbains ou autres. Compte rendu à remettre à la communauté de communes qui détient la compétence voirie.

### **NUMERICABLE : EXTENSION**

Dans son plan de relance le département a demandé des extensions de réseaux pour l'accessibilité des foyers à INTERNET. Des travaux d'extension du câble vont être engagés en fin d'année, du Goutel jusqu'à la maison BEDIN au Plat Marsan. Les hameaux de Gondras et la Fond-Sardet seront alimentés en ADSL via le transformateur France-Télécom de Meaux la Montagne, il restera malgré tout quelques zones blanches.

### **COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

**Budget :** travaux à réaliser, mise aux normes de l'ascenseur à l'Odysée, installation électrique dans le clocher.

Augmentation des locations aux associations hors commune basket de Claveisolles, Foot de Poule-les-Echarmeaux et Tennis de Saint Just d'Avray,

- La location passera à 15 euros au lieu de 10 euros.
- Un forfait sera demandé aux personnes qui utilisent certaines salles à titre privé.

Contrat de Gaëlle : CDI nouveau contrat de 23 h semaine au lieu 21h30, 1066 h /an.

En détail 24 h d'ATSEM plus 5 heures de ménage plus 2 jours de gros ménage x 36 semaines.

**Travaux et voirie :** travaux effectués par Frédéric Cardoso

- WC place platanes : pose toile de verre et mise en peinture,
- abri bus : peinture
- salle ancienne Mairie : peinture de l'ensemble.
- Médecine du travail : bureau de la secrétaire et cuisine, pose toile de verre et peinture début des travaux le

23 novembre 2009, les locaux ne sont utilisés que 2 jours par semaine.

- Salle polyvalente : l'étude du changement de mode de chauffage fait apparaître un coût trop important qui nécessiterait une chaudière surdimensionnée, d'autres solutions sont à étudier.
- Salle périscolaire : tout le matériel a été livré et mis en place. Le montant initial des travaux s'élevait à 28 784 euros HT, le montant final est de 23 323 euros HT.
- PLU : une réunion est à programmer afin de relancer le dossier. La communauté de communes doit fournir la liste des travaux d'assainissement réalisés sur la commune.

### **Bien vivre ensemble :**

- salle périscolaire : tout le matériel a été livré et mis en place, les familles et les enfants semblent satisfaits de la réalisation. Les thermostats des radiateurs ont été bloqués pour éviter les manipulations. Quelques personnes seront formées si des modifications de température sont à faire.
- cantine municipale : bon retour sur la fourniture des repas suite au changement de traiteur. Le conditionnement de livraison pourrait être changé pour limiter les manipulations.
- accueil des nouveaux arrivants : le dossier est complet il ne reste plus qu'à le mettre en service.
- la salle des jeunes a été remise en peinture couleur neutre pour leur permettre de réaliser leur décoration Florent les a rencontrés ; nous attendons leur maquette et leurs demandes diverses.

**Communication :**

- le BIM qui vient de paraître a été réalisé par Laurent Desplasse. Ghismonde Martin a formé Jean-Pierre Goudard et Laurent pour l'animation du site, date limite du retour des articles pour la prochaine parution le 5 décembre 2009.
- les vœux du Maire auront lieu le 8 janvier 2010 à 19 h à la salle de l'Odyssee.
- affaire Lellouard : la signification d'acte de détruire la partie dont le toit s'est effondré est arrivée, un devis a été demandé ainsi qu'un devis pour la mise hors d'eau et hors d'air.
- demande de Pascal Girin en vue de déplacer sa stabulation en raison de bêtes malades dues au croisement d'ondes de deux opérateurs de téléphonie. Un rapport technique devra être réalisé pour aller plus avant dans la discussion.
- éclairage public : après passage de la société FORCLUM problème d'éclairage secteur grande rue, rue des écoles, et éclairage du passage entre les bâtiments Plein Sud et le Levant.

Pas de question du public, la séance est levée à 23 h15.